

L'eau,
un bien commun
à préserver

ENTREtenir LES COURS D'EAU

> limite les inondations



Un arbre tombé et couché dans la rivière forme un embacle suivi d'une montée des eaux et d'une inondation.



Des branchages peuvent se coincer au niveau de la pile d'un pont... mettant en péril l'ouvrage avec risque d'effondrement.



Les ouvrages routiers, obstrués par un embacle, peuvent provoquer une crue.



Les rondins de bois, coupés et laissés à l'abandon sur la berge sont emportés lors de fortes crues.

- ENTRETIEN DES BERGES OBLIGATOIRE
- ÉLAGUEZ ENTRE SEPTEMBRE ET OCTOBRE

PLUS D'INFOS
Service Bassins versant
david.etienne@sbaa.fr

La terre, la mer, l'avenir en commun

    saintbrieuc-armor-agglo.fr



SAINT
BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION